

SPÉCIMEN N° 2

LE LOCATEUR DOIT DONNER CETTE LETTRE AU LOCATAIRE AU MOMENT OÙ LE  
LOYER EST PAYÉ.

À l'attention de : Jean Dupont  
(Nom du locataire)

Adresse de l'unité locative : 3, rue Nulle part

J'accepte le versement de votre loyer de 1 000,00 \$ pour  
le(s) mois de avril et mai 2010. Toutefois,  
comme vous avez habituellement payé votre loyer en retard, la présente  
lettre confirme que l'Avis de résiliation que vous avez reçu le 6 mai  
20 10 demeure en vigueur. Je compte traiter la convention de  
location comme étant résiliée à la date spécifiée dans l'Avis de résiliation.

\_\_\_\_\_  
Le 8 mai 2010

Date

\_\_\_\_\_  
*J. Durand*

Signature du locateur